CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187786** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 17/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2009

Raison sociale : BLANCHARD-VAISSAUD ELECTRICITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/02/2023

Capital : 8 000

785 CHEMIN DES LUMINAIRES
ZONE DES LUMINAIRES
71850 CHARNAY-LES-MACON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON

Siret : 512 512 880 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4311100-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54501844

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54501844

Situation fiscale et sociale : A jour au 21/04/2026

Téléphone : 03 85 23 97 36 **Fax :**

Portable : 06 12 85 58 00

Responsabilité légale :
BLANCHARD DAVID GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@blanchard-vaissaud.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 922 958 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	6	20/09/2023
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)		30/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/07/2026 10:37

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E187786** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE **17/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2009
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/02/2023
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON

Siret : **512 512 880 00018**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 4311100-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54501844
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54501844
Situation fiscale et sociale : A jour au 21/04/2026

Raison sociale : **BLANCHARD-VAISSAUD ELECTRICITE**

785 CHEMIN DES LUMINAIRES
ZONE DES LUMINAIRES
71850 CHARNAY-LES-MACON

Téléphone : 03 85 23 97 36 **Fax :**
Portable : 06 12 85 58 00

Site Internet :
E-mail : contact@blanchard-vaissaud.com

Responsabilité légale :
BLANCHARD DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	20/09/2023
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	30/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	20/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/07/2026 10:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.